

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 18 Décembre 2019**

**Objet**

**Dénomination  
salle Monrepos –  
salle Joachim  
Fernandez**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 11 décembre 2019 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :**

33

**Etaient présents :**

**Nathalie LACUEY, Cédric NAFFRICHOUX, Marcelle GRANJEON, Pascal CAVALIERE, Conchita LACUEY, Didier IGLESIAS, Josette DURLIN, Jean-claude GALAN, Martine CHEVAUCHERIE, Liliane REMAUT, Andrée COLLIN, Encarnacion MILLORIT, Jocelyne LAQUIEZE, Nicole BONNAL, Valentine LOUKOMBO SENG, Patrick DANDY, Ali RAIMI, Christophe BAGILET, Alexandre BOURIGAULT, Hervé DROILLARD, Régine HERMENT, Patrick ROBERT, Marie-Laurence FEURTET, Serge HADON, Jean-Hervé LEBARS, Sébastien BUTEL, Vincent BUNEL**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Jean-Michel MEYRE à Martine CHEVAUCHERIE  
Vincent LERAUT à Cédric NAFFRICHOUX  
Nicolas CALT à Philippe VERBOIS**

**Absent excusé :**

**Philippe VERBOIS  
François LEY**

**Mme GRANJEON a été nommée secrétaire de séance**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il appartient à ce dernier conformément aux dispositions de l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder à la dénomination des équipements publics.

Monsieur le Maire rappelle que Joachim Fernandez s'est engagé pendant de nombreuses années dans le développement du sport floiracais, à travers le club de boxe de Floirac. Monsieur Fernandez a participé à l'accompagnement de plusieurs générations de sportifs

et a largement favorisé le partage et la transmission des valeurs du sport que la Ville de Floirac souhaite véhiculer.

Ainsi la Ville a proposé, en accord avec les sections sportives de dénommer la salle Monrepos comme suit :

-« salle Joachim Fernandez ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'avis de la Commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville et Démocratie Participative, réunie en date du 5 décembre 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**DECIDE** de dénommer le bâtiment suivant : la salle Monrepos : « salle Joachim Fernandez ».

**APPROUVE** la dénomination de la salle municipale.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**  
**A la Mairie de FLOIRAC, le 19 décembre 2019**

Nombre de votants :	33
Suffrages exprimés :	30
Pour :	30
Contre :	
Abstention :	



*Le Maire,*